

Le prix des palettes bois augmentera en 2014

Le Syndicat national de la Palette bois (SYPAL) anticipe pour l'année prochaine une forte augmentation du prix des sciages et un réajustement inéluctable des tarifs de vente des palettes bois. Retour sur les causes et conséquences d'une telle augmentation.

A l'occasion d'une conférence de presse, le 29 octobre dernier à l'institut FCBA (Paris 12), le Syndicat national de la Palette bois a souhaité sensibiliser les professionnels et utilisateurs de la palette bois. En effet, le SYPAL prévoit une forte hausse du prix des sciages utilisés pour la fabrication des palettes qui aura pour conséquence un réajustement inéluctable des prix des ventes, dès l'année prochaine. *« Pour bien comprendre les causes d'une telle augmentation, il est important de rappeler que la matière bois représente à elle seule 70 à 75% du prix d'une palette et, qu'en 2011, la production de palettes a représenté 1,9 million de m³ de sciage, soit 22% de la production nationale chiffrée à 8,6 millions de m³ (7,2 millions de m³ de résineux et 1,4 million m³ de feuillus) »* souligne Jean-Louis LOUVEL, Président du SYPAL. *« De plus, les exigences qualitatives et dimensionnelles des sciages destinés à la palette comptent parmi les plus contraignantes du marché ».*

La partie de l'arbre utilisée pour la production de sciages à palette, appelée le billon, est particulièrement sélective en comparaison à d'autres utilisations comme la papeterie, la fabrication de panneaux ou encore le bois énergie. Les scieries qui produisent des sciages destinés à la fabrication de palettes utilisent la partie centrale de l'arbre pour obtenir des billons rectilignes. *« Pour atteindre le diamètre nécessaire pour la production de sciages à palettes, notre récolte peut attendre de 25 à 35 ans selon les essences de bois. Elle nécessite en plus de faire un tri en forêt ce qui demande un coût supplémentaire par rapport à d'autres applications pour lesquelles la récolte peut s'effectuer bien plus tôt et sans tri préalable »* explique le Président du SYPAL. *« Un conflit s'instaure en forêt. Les sciages à palettes sont en concurrence avec les autres acheteurs des métiers du bois : bâtiment en général, avec une forte croissance toute particulière de l'utilisation du bois dans la construction de maison individuelle, panneaux de particules, papeterie, développement de la bio énergie ».* Pour étayer son discours, Jean-Louis LOUVEL s'appuie sur le rapport rendu au gouvernement en juin dernier qui met en avant la nécessité de promouvoir la vie plurielle du bois afin de pondérer la pression sur la ressource. Selon ce dernier, le rapport de force entre l'urgence énergétique et la nécessité d'une gestion à long terme de la forêt est en train d'évoluer, la transition énergétique conduisant à reconsidérer la forêt comme une ressource d'énergie renouvelable. Ce déséquilibre au profit du bois énergie porterait atteinte aux autres usages du bois. Le cabinet international de consultants, PÖYRY, a présenté son rapport lors

du congrès FEFPEB à Bordeaux le 18 octobre dernier. A titre d'exemple, pour le marché des pellets dans la « famille de l'énergie bois », les prévisions mondiales sont nettement supérieures à 50 millions de tonnes de pellets en 2025, soit plus du double qu'en 2012 avec 23 millions de tonnes et près du triple rien que pour l'Europe.

Enfin, le syndicat rappelle également que les prix des palettes neuves en France comme à l'étranger sont à un niveau très bas, quasi insoutenable, depuis le début de la crise économique de 2008, en raison d'une baisse brutale de la volumétrie et suite aux dégâts importants causés en Aquitaine par la tempête Klaus en 2009 et le ravage des scolytes qui en a suivi. *« Le pin maritime, essence phare de la région, représente à elle seule un tiers du volume de bois utilisé pour la production nationale de palettes. Aujourd'hui, seules quelques rares entreprises possèdent encore des stocks de bois de tempête spécifiquement dédiés à l'emballage. L'augmentation technique du volume d'achat de bois verts se fait déjà ressentir sur le marché avec des hausses de prix de la matière »*, précise Jean-Louis LOUVEL. Mais, outre les besoins en ressource pour la fabrication de palettes bois et les effets post tempête Klaus, d'autres raisons sont invoquées par le SYPAL pour expliquer la hausse prévisible du prix des sciages à palettes.

La mondialisation

Avec en tête, la demande croissante et exponentielle en bois du marché chinois. Sur le seul premier semestre 2013, le SYPAL indique que les exportations de bois ronds de la France vers la Chine ont progressé de 87,90%. Selon les sources du syndicat, la Chine devrait importer, tous pays confondus, plus de 4 millions de m³ par rapport à l'année précédente, soit près de 30 millions de m³ au total, sur l'année 2013. *« Même si le rayon d'approvisionnement en billons des scieries françaises reste assez local, 70km en Aquitaine, 250km dans d'autres zones, nous ne pouvons plus regarder la situation et les disponibilités de matière uniquement en France, ni même en Europe. Notre vision doit devenir mondiale »* alerte Jean-Louis LOUVEL. Une forte demande de la Chine que le cabinet de conseil PÖYRY confirme. Selon ce dernier, la consommation de bois résineux a baissé entre 2005 et 2012 de 81 à 68 millions de m³ pour l'Europe de l'Ouest alors qu'elle a augmenté de 21 à 35 millions de m³ en Chine. Ainsi, l'indice mondial des prix des grumes de sciages basé sur vingt régions dans le monde, le WRQ (World Ressource Quaterly), confirme les prévisions du SYPAL et indique une hausse de quatre trimestres consécutifs. Les hausses les plus fortes sont celles enregistrées dans les pays qui exportent des grumes vers la Chine. La baisse importante de volume de sciages de pays exportateurs comme la Scandinavie, vers l'Europe et la France, au bénéfice de l'Asie, conduisent à des tensions en volume et en prix. Des pays voisins comme l'Italie, le Royaume-Uni, la Belgique, alors en recherche d'approvisionnement, importent des billons en provenance de la France.

La baisse des stocks de bois disponibles et des conditions climatiques défavorables

L'augmentation des prix de sciages à palettes prévue par le SYPAL s'appuie également sur une diminution constante des volumes de bois disponibles. *« La demande de matière première dépassant maintenant l'offre, les chances d'assister à une diminution des prix d'achat des grumes sont dorénavant inexistantes »* confie le Président du SYPAL. *« Beaucoup de propriétaires forestiers français, mais aussi des communes et coopératives forestières, ont également préféré ne pas céder les bois pouvant être exploités compte tenu*

du faible niveau de prix, historiquement bas. Des scieries se sont orientées vers des marchés émergents et ce volume de sciages exportés est autant de matière qui ne sera plus disponible en France. Tout cela, sans compter sur la disparition progressive du métier d'exploitant forestier ». Enfin, le SYPAL met en exergue d'autres effets moins prévisibles comme les conditions climatiques. Selon le syndicat, celles-ci ont été particulièrement défavorables pour l'exploitation des bois en forêts ayant pour conséquence des niveaux de stock de billons au plus bas dans les scieries françaises mais aussi en forêt en bord de route. Un phénomène qui s'est aussi généralisé dans de nombreux autres pays producteurs comme notamment l'Allemagne et l'Autriche. Autant de causes qui tendent vers une augmentation des prix des sciages à palettes.

La hausse des indices de sciages à palettes

L'indice français CEEB (Centre d'Etudes de l'Economie du Bois) a atteint son sommet fin 2007 à 127,3 alors qu'au second trimestre 2013 il était à 114,4. Selon les observations du SYPAL, il devrait rapidement retrouver son niveau de 2008, soit progresser de 11,3% pour ensuite atteindre son point culminant en 2014. Le syndicat constate également qu'un écart s'est creusé depuis fin 2009 avec l'indice allemand HPE (Holzpackmittel Paletten Exportverpackung) : 16,8 points d'écart au troisième trimestre 2009 et plus du double au deuxième trimestre 2013, avec un écart de 36,7 points (l'indice français CEEB étant resté moyenné au niveau national avec les bois de la tempête Klaus). Enfin, l'indice européen des sciages à palettes FEFPEB (UK, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Suède) montre bien, selon le SYPAL, le décalage important de la France au regard des autres pays. L'indice 100 du 1^{er} trimestre 2009 est, sur le second trimestre 2013, légèrement au-dessus de 110 pour la France quand il oscille entre 127 à 140 pour les autres pays. *« Si je devais faire une comparaison, je dirais que la France est comme un élastique qui va revenir très brutalement. Même s'il se tend de plus en plus en raison de l'activité économique française. L'indice CEEB du troisième trimestre 2013 qui va sortir très prochainement devrait commencer à refléter cet effet haussier. Toutefois, il est important de rappeler que quand celui-ci sortira en novembre 2013 il ne fera qu'indiquer la période échue de juillet à septembre 2013 et qu'entre-temps le prix de la matière première aura continué d'augmenter »* précise Jean-Louis LOUVEL.

Des répercussions sur le marché du reconditionnement

Selon le SYPAL, les conséquences de ce phénomène devraient rapidement se répercuter sur le marché du reconditionnement, le prix de vente des palettes reconditionnées s'ajustant tant à la hausse qu'à la baisse sur le prix des palettes neuves. *« C'est encore plus marqué quand le prix des palettes neuves augmente et que nos clients recherchent à faire des économies budgétaires. Il y a toujours un effet temporaire de basculement vers l'offre de reconditionnement »*, explique Jean-Louis LOUVEL. Pour le Président du syndicat, le fait d'avoir injecté beaucoup moins de palettes neuves sur le marché depuis 2009 contribue à l'augmentation de la demande par rapport à l'offre disponible. *« Pour preuve, la première palette concernée est toujours la palette EUR/EPAL. Les stocks de palettes reconditionnées EUR/EPAL, dites de premier choix, d'aspect neuve, sont dès à présent à un niveau historiquement bas. Une baisse de la production passée de 2,8 millions d'unités avant la crise en 2007 à 1,8 million en 2012 »*, précise-t-il. *« Et tout cela, sans parler des impacts*

qu'aura (ou aurait) l'écotaxe. Pour un fabricant de palettes, il y en aura trois : sur l'approvisionnement du billon en scierie, sur les livraisons de sciages à sa fabrique et enfin sur la palette livrée à son client ».

Enfin, pour conclure, le Président appelle à la prise de conscience du marché : *« La crise et la mondialisation ont profondément changé la gestion de nos entreprises. Aujourd'hui, quand un fabricant est encore bénéficiaire, il ne lui reste plus que quelques centimes d'euro par palette. Les professionnels du secteur ne pourront compenser une telle hausse de la matière première sans augmenter leur prix de vente, d'autant qu'ils ont déjà absorbé de nombreuses hausses et pas seulement sur la matière première. Sans quoi, c'est la pérennité même de leur entreprise qui est en jeu. Nous voulons également sensibiliser et faire preuve d'une totale transparence auprès de nos utilisateurs. Pour cela, il est primordial que les fabricants, reconditionneurs soient en capacité d'expliquer à leurs clients les multiples raisons de cette augmentation des tarifs de vente »*. Et il insiste : *« Il n'y a aucune raison pour que la matière première bois ne soit pas considérée comme les autres matières premières qui connaissent des augmentations de prix constantes et importantes, pourtant acceptées par les utilisateurs et consommateurs »*.

A propos du SYPAL, syndicat de l'industrie et des services de la palette

Le Syndicat national de la Palette bois regroupe plus d'une trentaine d'adhérents, signataires de la charte de qualité SYPAL, représentant à eux seuls plus de 95% des palettes EUR-EPAL, 65% des fabrications de palettes standardisées et 50% des fabrications de palettes en France. Le SYPAL a pour principale mission de promouvoir la palette bois, qui représente 95% du marché, seul ou en partenariat avec d'autres organismes tels que FCBA, ECO-BOIS... Depuis 2009, le SYPAL s'est ouvert aux professionnels du reconditionnement et aux entreprises concernées par la fabrication de palettes : fabricants de machines de production, fournisseurs de débits palettes ou encore de pointes d'assemblage. Pour plus d'informations : www.sypal.eu

CONTACT PRESSE :

Julien Eloy, WEPA
T. 01 55 60 18 44 - M. 06 63 01 13 76
M. julien.elay@agencewepa.com